

COMITE TGV REACTION CITOYENNE

Siège : Centre socio-culturel 86440 MIGNE-AUXANCES
Tél 06 81 13 67 91 Courriel : reaction-tgv@wanadoo.fr Site : <https://comitetgv.fr/>

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES PARLEMENTAIRES INTERPELLES

16 février 2018

Le Comité TGV Réaction Citoyenne et le Collectif CRI 72, 35 et 53 se sont rencontrés pour un échange de points de vue. Les impacts des nouvelles LGV Tours – Bordeaux et Paris Rennes ont été listés de part et d'autre.

Les similitudes sont tellement évidentes que ce rendez-vous a servi à peaufiner leurs arguments sur les 3 piliers de leurs revendications : Nuisances sonores, Nuisances vibratoires et Dévalorisation des biens.

Législation sur le bruit ferroviaire inadaptée, inexistence de normes sur les vibrations, absence de compensation pour dépréciation de biens sont décortiquées, dénoncées. Les propositions sont étayées avec études à l'appui.

Sont cités et analysés successivement, la Directive Européenne, un rapport des Ponts et Chaussées de 2003 toujours d'actualité, une note de l'Autorité Environnementale, un document de la Commission de Débat Public, pour ne citer que les principaux.

Nous sommes bien loin de l'image d'associations anti LGV, anti tout.

Le dossier complet (180 pages) vient d'être adressé aux députés et sénateurs de tous les départements concernés afin qu'ils se fassent les ambassadeurs auprès des Ministres et que, grâce à leur appui, cela puisse contribuer à déclencher des actions concrètes pour réduire les nuisances, réviser la législation et compenser.

Les parlementaires ont devant eux un dossier construit et solide pour travailler sérieusement avec les ministères. Ils peuvent compter sur ces associations pour leur apporter, si nécessaires, les compléments d'informations qui leur seraient utiles.

Patrick Lantrès
Président du Comité TGV Réaction Citoyenne
Contact : 06 81 13 67 91
Courriel : reaction-tgv@wanadoo.fr

PJ : Lettre aux Parlementaires et note (le dossier d'annexes comporte près de 180 pages)